

Réunion plénière du groupe-pays Burkina Faso de Cités Unies France

Vendredi 11 mars 2016 de 10h00 à 17h

Locaux de Cités Unies France (CUF)
9 rue Christiani, 75018 Paris

Compte-rendu

Aperçu général

Les collectivités françaises se sont montrées inquiètes des restrictions croissantes dues à l'insécurité sur place, affectant le financement des projets et leur mise en œuvre, mais surtout les rencontres entre les partenaires. Son Excellence Monsieur Mamadou Sangaré, Chargé d'Affaires à l'Ambassade du Burkina Faso, ainsi que les représentants du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, se sont voulu rassurant quant aux efforts réalisés par les autorités burkinabè et aux perspectives de la coopération entre les deux pays, ceci à tous les niveaux administratifs. A l'issue de cette réunion se fait alors sentir un besoin accru de synergie entre la coopération d'Etat, des collectivités territoriales et de la société civile, pour permettre une cohérence entre les décisions prises aux différents niveaux, et pour favoriser les évolutions nécessaires dans la manière de coopérer.

Ordre du jour

1. Actualités du Burkina Faso et de la sous-région
 - ⇒ Enjeux sécuritaires au Burkina Faso et au Sahel
 - ⇒ Situation politique : calendrier électoral et le nouveau gouvernement
 - ⇒ Engagements de la France et des partenaires techniques et financiers du Burkina Faso
2. Réflexions et appuis du MAEDI à la coopération décentralisée franco-burkinabè
3. Après-midi : Focus thématiques et pistes de travail
 - ⇒ Coopération culturelle et formations artistiques ; Festival Lafi Bala 2017
Ville de Chambéry et association Chambéry-Ouahigouya
 - ⇒ Coopération décentralisée et gestion durable de l'eau : le projet multi-acteurs Zorgh'Eau
Patrick Naizain, adjoint au maire de Couëron
 - ⇒ L'agroécologie au Burkina et en Afrique de l'Ouest : colloque sur les résultats du projet Biosol
(31mars-02 avril 2016) : *Bertrand Sajaloli, CENTRAIDER et Université d'Orléans*

Annexes :

- Liste des présents et excusés.
- Liste des documents distribués.
- Actualités & Informations complémentaires.

Intervenants :

- ✓ Mamadou SANGARE, Chargé d'affaires, Ambassade du Burkina Faso
- ✓ Cyr P. Robert OUEDRAOGO, Deuxième Conseiller, Ambassade du Burkina Faso
- ✓ Ousman NACAMBO, Consul général du Burkina Faso
- ✓ Pierre MICHAILLARD, Consul Honoraire de Belfort au Burkina Faso
- ✓ Sylvain NAULIN, Direction d'Afrique et de l'Océan Indien (DAOI, MAEDI)
- ✓ Joël LEBRET, Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT, MAEDI)
- ✓ Sayouba TRAORE, Journaliste à RFI, écrivain
- ✓ Jean-Bernard DAMIENS, ancien président du groupe-pays Burkina Faso, adjoint au maire de Guéret
- ✓ Bertrand GALLET, directeur général, Cités Unies France
- ✓ Constance KOUKOU, Responsable pôle Afrique, Cités Unies France



Photos : C.Koukoui ; P. Naizain



Introduction

Bertrand Gallet (*Directeur Général, Cités Unies France*) ouvre la séance en relevant deux défis importants : le renouveau démocratique en cours et notamment la perspective des élections municipales en mai prochain, ainsi que celui de la sécurisation des frontières au Sahel. Il a salué l'action de l'armée française, très active dans le renforcement des capacités de défense des pays du Sahel. Les perspectives en cours doivent permettre de donner espoir à tous les amoureux du Burkina Faso qui contribuent à son développement économique et social.

Remerciements à Jean-Bernard Damiens, ancien vice-président de l'ex région Limousin, ancien président du groupe-pays Burkina Faso jusqu'en décembre 2015.

I/ Actualités du Burkina Faso et de la coopération décentralisée

SEM. Mamadou SANGARE, Chargé d'Affaires à l'Ambassade du Burkina Faso¹

Il constate avec plaisir les nombreux domaines d'intervention des partenaires, l'amenant à dire que « nous sommes tous burkinabè ». Puis rappelant que le Burkina amorce une nouvelle étape de son histoire, il souhaite témoigner de la reconnaissance du gouvernement et du peuple burkinabè envers leurs partenaires français, ainsi que de l'énorme satisfaction que le pays retire de ses partenariats de coopération décentralisée. Il exprime également ses félicitations envers M. Simon Compaoré, en charge de la décentralisation, dont il évoque le dynamisme et le franc parlé connu de tous.



Les événements de ces dernières années ; le coup d'Etat injustifié et déjoué du 15 décembre et les élections couplées transparentes qui ont porté à la magistrature suprême Roch Marc Christian Kaboré, ont marqué une véritable rupture et illustrent la détermination sans faille du peuple burkinabè à relever tous les défis. Il a affirmé néanmoins comprendre les inquiétudes des partenaires français, en rappelant que toutes ses manœuvres visant à faire fléchir le pays, ne font qu'exacerber la rage de vaincre du pays.

Des dispositions nationales sont prises pour assurer la sécurité des biens et des personnes mais surtout pour les amis du Burkina présents depuis tant d'années. Conscient que la sécurité est une condition pour déployer les activités des partenaires, dont les populations ont plus que jamais besoin, il insiste sur l'extrême sérieux avec lequel le gouvernement traite ce sujet.

Il salue à ce propos l'engagement du gouvernement français et la visite récente du premier ministre français accompagné du ministre de la défense. Rappelant une anecdote d'un partenaire engagé depuis 1976 et revenu au Burkina seulement trois jours après les attentats à Ouagadougou, il rappelle que le leitmotiv du pays est de ne « jamais plier l'échine », et qu'il faut avoir confiance dans la capacité du pays à faire de son mieux.

Ensuite SEM. Mamadou Sangaré souhaite aborder brièvement la nouvelle vision de la coopération décentralisée du Burkina Faso, dont la prise en charge sous un ministre d'Etat prouve son importance croissante. Un certain nombre d'activités menées depuis 2015, ont renforcé ces coopérations et permettront d'en donner une vision très claire : rédaction de plusieurs textes législatifs dont les dispositions du code général des collectivités, les décrets portant sur les jumelages etc. Enfin une cartographie de la coopération décentralisée a été réalisée et a permis de dégager 4 thématiques et d'élaborer un module bientôt disponible. Les perspectives imminentes sont la tenue de l'Assemblée générale de la Commission nationale de la coopération décentralisée.

SEM. Mamadou Sangaré souhaite que l'ensemble des partenaires français contribue à la mise en œuvre de ces activités et dans l'élaboration de la politique nationale en la matière, ce qui aidera à définir la vision du gouvernement et les orientations de la Commission Nationale pour la coopération décentralisée.

La tenue de ce cadre de concertation va permettre de renforcer l'action à travers la prise d'engagements et la formulation de recommandations, et ceci à tous les niveaux. Il souligne également l'accent particulier mis sur le développement des relations entre les personnes. Enfin il considère les plans locaux de développement comme l'outil de référence des coopérations décentralisées.

¹ SEM. Mamadou Sangaré, remplace SEM. Yemdaogo Eric Tiaré nommé à d'autres fonctions en février 2016

Son intervention se termine en assurant que la coopération avec le Burkina se porte bien et sera renforcée à l'avenir. Il remercie au nom du Burkina Faso, Cités Unies France et ses membres pour cette réunion et leurs actions, dont le pays a encore une fois plus que jamais besoin.



Sylvain Naulin, Direction d'Afrique et de l'Océan Indien (DAOI, MAEDI)

Le Burkina Faso est frappé par la menace terroriste au moment même où il réalise ses aspirations démocratiques. Le risque serait de suspendre notre coopération au développement et de susciter des frustrations, et sans doute plus d'insécurité. L'action de la France, au contraire, a pour objet d'accompagner à la fois le développement et la consolidation des institutions démocratiques du Burkina Faso. La coopération décentralisée a un rôle important à jouer, car elle met en contact les collectivités, les sociétés civiles, au-delà de la relation d'État à État.

Le passage en orange et rouge dans les conseils aux voyageurs du ministère des affaires étrangères correspond à une élévation de la menace, particulièrement, dans certaines zones, pour ce qui concerne les ressortissants français. Mais cela ne doit pas conduire à cesser la coopération. Il s'agit plutôt de la mener autrement. Il est également important de rappeler que les autorités burkinabè ne restent pas inactives et prennent des mesures pour répondre à l'insécurité.

Joël Lebret, Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT, MAEDI)

Les projets reçus dans le cadre de l'appel à projets triennal montrent une vraie corrélation entre le bon fonctionnement d'un groupe-pays et la continuité des partenariats : le Mali et le Burkina Faso sont les deux pays les plus représentés dans cet appel à projets. S'adressant aux membres de Cités Unies France, il souligne l'importance des groupes-pays et que le fait de se rencontrer et de s'entendre permet de continuer à mobiliser ses équipes. Toutefois, constatant la perte de dynamisme de la coopération décentralisée en France et s'adressant aux représentants de l'Ambassade, il appelle les partenaires burkinabè à davantage mobiliser les collectivités et leur population.

La DAECT insiste sur la nécessité de continuer les projets et de trouver des nouveaux moyens de mise en œuvre, en menant une réflexion sur les méthodes de travail, et sur les relations de confiance à construire malgré des rencontres moins fréquentes etc.



Etant impossible de fixer une date pour les appels à projets satisfaisant les nombreux calendriers électoraux des pays, la mise en place doit donc se faire avec les équipes nouvelles ou absentes au Burkina, tout en rappelant que l'État est capable d'entendre que l'on souhaite modifier son projet après la rencontre avec le nouvel exécutif.

Il précise enfin que la DAECT ne peut verser le déboursement tant que l'ancienne convention n'est pas terminée, et que les projets seront validés mais que le déboursement se fera en fonction du bilan de l'ancienne convention. 2 autres appels à projets se tiendront dans l'année, autour de la jeunesse et la formation professionnelle, et sur le climat.

Départ de Joël Lebret pour la retraite : applaudissement de la salle pour son travail au sein du Ministère des Affaires Etrangères.

Les participants sont invités à échanger sur leurs expériences de terrain récentes et à apporter des éléments d'information qu'ils ont pu collecter sur place, sur la situation sécuritaire ou politique.

Les participants appellent à relativiser les questions de sécurité et se montrent plus inquiets du silence des délégués de transition dans les communes burkinabè. Ils insistent tous sur la nécessité que les nouvelles équipes après les élections communales reprennent contact avec leurs partenaires français très vite. **Pierre Michailard** (Consul honoraire du Burkina Faso à Belfort) souligne les problèmes de coopération avec certains nouveaux maires, et le nombre trop important de conseillers municipaux. Il souhaiterait aussi que les régions burkinabè impulsen la mutualisation des besoins et problématiques et facilitent les efforts de mutualisation des départements français, intervenant notamment dans les zones périurbaines de Ouagadougou. **Dominique Michon** (Secrétaire du comité de Jumelage –Epernay Fada N'Gourma) acquiesce en précisant que le travail dépend grandement de l'interlocuteur en face, et dit travailler mieux avec l'ancien maire de la ville sur des micro-projets concernant la malnutrition et l'aide aux enfants, avec des acteurs nouveaux types MJC etc.

Michel Roux (*délégué de la ville de Chambéry*) précise qu'il est important que les acteurs burkinabè prennent également conscience du climat défavorable à la coopération décentralisée en France. Il appelle à changer sa manière de travailler devant des impératifs sécuritaires qui ne s'amélioreront pas, et qui empêchent pour le moment Chambéry d'envoyer du personnel à Ouahigouya. Il déplore également la double peine pour les partenaires en zones rouges qui ne sont pas suffisamment soutenus et financés par le FICOL pour des raisons sécuritaires, un instrument de co-financement pourtant important².

Sur les pratiques de travail, **Patrick Naizain** (*Adjoint au Maire à la coopération décentralisée-Couëron*) rappelle que la coopération décentralisée a vocation à ce que les partenaires se passent d'aide. Il prend comme exemple la création d'un service municipal de l'eau et d'une commission d'usagers qui permettent la continuité du service en cas d'accident ou d'événements imprévus via l'utilisation de personnes ressources.

Les réponses des intervenants :

➤ **SEM. Mamadou Sangaré** pense que ces problèmes avec les élus et délégués locaux relèvent de la gouvernance : indécidabilités de certains élus, etc. Avec le nouveau cadre offert à la décentralisation sous le pilotage de Simon Compaoré, les nouveaux élus devront veiller sur cette gouvernance. Les nouvelles structures font que tout le monde se constitue en vigile de la bonne gouvernance, et il a bon espoir que les élus issus des prochaines élections seront tenus de travailler correctement. Il déplore les problèmes des délégués introuvables et transmettra le message aux autorités compétentes pour trouver les causes de ce silence ou cette absence et faire en sorte que tout avance.

➤ **Joël Lebreton** intervient en formulant deux remarques.

- Les personnes de la diaspora présentes sur les territoires doivent être autant d'ambassadeurs des pays. La DAECT valorise les collectivités qui mobilisent les diasporas et sont engagés dans des réseaux multi-acteurs.
- Réfléchir sur sa manière de travailler n'a pas trait qu'à la sécurité mais aussi aux problématiques nouvelles du développement. Avoir une vision de la réalité d'un pays en crise est difficile, le rôle du Ministère des Affaires étrangères et donc d'être vigilant, et il ne peut se permettre d'être plus laxiste sur la zone.

Le cœur de la coopération décentralisée est cette ouverture des territoires et des populations, il faut continuer à se rencontrer d'une manière ou d'une autre.

➤ **Sylvain Naulin** reconnaît une certaine contradiction entre ces critères sécuritaires et les critères de sélection de l'AFD et le FICOL. Une réflexion est également menée à l'AFD sur ces méthodes de travail à adopter avec ces zones rouges ce qui devrait avoir une incidence sur les financements.

Sur la question de l'immigration, le Burkina Faso est un pays cible et bénéficiera à ce titre d'un fonds fiduciaire de l'UE³ sur la question migratoire, composé au total d'1,9 milliards d'euros. La France y porte des projets de long terme, de développement des territoires locaux.

➤ **Bertrand Gallet** annonce la tenue d'un atelier Cités Unies France sur ces questions liées à la coopération en zones à risque(s) (Voir Annexe 3 du compte-rendu). Il constate également le manque d'adéquation de l'AFD avec la situation sécuritaire au Burkina, déjà observable au Mali lorsque l'UE cherchait des partenaires pour gérer les fonds d'urgence. Faisant référence au rapport de **Rémy Rioux**⁴ et de la mention faite des collectivités, la nouvelle structure devrait prendre en compte la question des collectivités pas seulement pour la maîtrise d'œuvre, mais comme initiateurs des projets (où l'AFD viendrait en soutien au programme des collectivités).

² Le FICOL est un fond de l'AFD destiné au financement de projets portés par les collectivités territoriales. En 2016 l'enveloppe est de 3 millions d'euros. Pour plus d'information : http://www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires/Cooperation_decentralisee/facilite-financement-collectivite-locale-ficol

³ Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne « en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique » : http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-6056_fr.htm

⁴ Rapport de la mission de préfiguration de Janvier 2016 « Rapprocher l'AFD et la CDC au service du Développement et de la solidarité internationale » : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement/dispositif-institutionnel-et-canaux-d-acheminement-de-l-aide-francaise/strategie-francaise-en-matiere-d-aide-au-developpement/article/integration-de-l-agence-francaise-de-developpement-dans-le-groupe-caisse-des>

Deuxième série de questions et réactions :

Jacques Raynaud (*Responsable Coopération décentralisée-Châtelleraut*) insiste sur l'importance d'une articulation entre coopération d'Etat et coopération des collectivités locales avec 3 enjeux importants pour la stabilité démocratique du pays :

- Mobilisation des populations locales et leur information
- Formation des autorités locales (création de services municipaux à Kaya ont permis de continuer le travail avec les chefs de services, qui sont un précieux facteur de stabilité)
- Instruments financiers : Des progrès nécessaires sur la gestion de comptes bancaires des collectivités locales et des transferts de fonds entre collectivités. Le décaissement et le contrôle du trésor sur les collectivités retardent grandement les projets.

Puis les interventions se concentrent autour de 4 axes :

(1) Articulation de la coopération décentralisée avec la population.

Sur le rôle des diasporas, **Adissa Alira** (*Association Les mains ensemble, présidente*) soulignent que bien que les burkinabè soient peu nombreux en France, ils connaissent les besoins en France et au Burkina et jouent en ce sens un rôle central qu'il s'agit d'exploiter davantage. **SEM. Mamadou Sangaré** confirme le rôle d'ambassadeur de la diaspora, dont la contribution se matérialise à travers le nouveau gouvernement burkinabè.

Ensuite **Danuta Rzewuski** (*Animatrice du réseau Burkina pour la formation agricole au Ministère de l'Agriculture*), insiste sur le fait que la coopération repose sur des gens et des échanges interculturels qu'il s'agit de développer sous de nouvelles formes, regrettant par ailleurs de ne plus pouvoir envoyer d'élèves au Burkina. L'accueil de délégation doit alors être l'occasion d'événements touchant l'ensemble du territoire. **Jean Bernard Damiens** (*Adjoint aux relations internationales- Ville de Guéret*) parle d'une synergie indispensable dans la coopération décentralisée entre les élus et la société civile. Il ne faut pas tomber dans une technocratisation excessive de la coopération.

Les participants demandent aux représentants de l'Etat de prendre concrètement des mesures témoignant de leur volonté d'appuyer les acteurs de la coopération décentralisée à mener à bien leurs projets.

(2) Dispositifs de sécurité et de prévention des autorités burkinabè

SEM. Mamadou Sangaré répond que des décisions sont prises pour favoriser les échanges d'informations avec les relais français sur place, et que du côté burkinabè les autorités se mettent progressivement en place pour assurer le mieux possible la sécurité des partenaires. **Pierre Michailard** précise qu'un accueil organisé des visiteurs est possible en appelant directement les autorités locales.

Au départ de Bertrand Gallet, Constance Koukoui poursuit l'animation de la réunion et invite Sayouba Traoré à la tribune.

(3) Le rôle des médias et l'impact des réseaux sociaux

Sayouba Traoré, journaliste à RFI, écrivain

L'insécurité est un fait nouveau à gérer pour les burkinabè, il faut donc laisser le temps aux populations et aux autorités de s'adapter, en précisant que parfois d'autres dispositifs de sécurité mis en place ne sont pas forcément visibles. Il reconnaît également la responsabilité des médias dans l'image d'insécurité excessive véhiculée. Son travail de terrain en Mauritanie ou au Burkina lui permet de tempérer ses propos et relativiser la situation. Enfin sur l'image évoquée par les participants, que renvoient la population et les médias burkinabè du pays, ainsi que celle que se forgent les français, **Sayouba Traoré** répond que ces images viennent principalement d'un malentendu provenant des fausses idées que les français et les burkinabè ont respectivement sur la situation économique et sociale de chacun.

(4) Les freins à la coopération

Philippe Di Loreto (*Responsable Coopération Décentralisée-Grand Lyon*) se montre principalement inquiet de la perception qu'ont les administrations de la sécurité sur place et qui refusent de laisser partir les techniciens, s'ajoutant aux problèmes liés au contexte politique et budgétaire français. Il regrette également que le FICOL impose à la collectivité française la gestion des fonds versés, alors que la collectivité étrangère est le véritable maître d'ouvrage, cela rend compliqué la mise en œuvre sur le terrain. **Maryse Dusselier** (*Cheffe du service*

Coopération internationale-Conseil départemental de la Gironde) ajoute que la loi NOTRe⁵ est un argument supplémentaire pour mettre un frein à l'action des départements alors qu'au contraire ils peuvent faire du développement économique, à l'étranger comme en France. Enfin **Christian Weets** (*Membre du Bureau-Association Dreux Koudougou*) regrette que l'AFD ait dégradé sa compréhension du terrain par un éloignement progressif au cours des dernières décennies.

Sylvain Naulin explique l'exigence de l'AFD par le fait qu'elle ne peut gérer ces fonds directement et assurer leur bonne gestion à la place des collectivités, mais qu'elle est tenue de rendre compte de l'utilisation de l'argent qu'elle verse. Il confirme également une tendance depuis les années 80 à la baisse de l'expertise de terrain, c'est pourquoi l'AFD opère une réflexion en interne pour faire évoluer les pratiques de coopération.

APRES-MIDI

II/ Focus thématiques et pistes de travail

1) **Projet Zorgh'Eau – Présentation par Patrick Naizain, Adjoint au Maire à la Coopération décentralisée, Ville de Couëron**

La ville de Couëron a réussi à mobiliser 425 000€ pour son projet triennal Zorgh'Eau, avec une participation initiale de seulement 15 000€ sur trois ans, en sollicitant principalement la loi Oudin-Santini. L'effet levier important du projet et les retours considérables ont permis de convaincre l'élu de Bousbecque de poursuivre le projet. Il explique également que l'ancien Maire de Zorgho est devenu une personne ressource, et que par conséquent l'environnement sur place reste suffisamment stable pour continuer. Enfin le projet est évalué dans un premier temps par l'équipe elle-même, puis par un bureau d'étude extérieur.

Les participants ont apprécié la dimension jeunesse du projet et le vrai retour sur le territoire permis par ces échanges de jeunes. Deux axes ressortent des interventions des participants :

- **La mutualisation des efforts** : Le projet Zorgh'Eau met particulièrement l'accent sur la nécessité de mutualiser les efforts en France comme au Burkina afin d'une part de faciliter le montage de projet pour les partenaires burkinabè, et d'autre part éviter les inégalités socio spatiales entre les communes, car les communes les moins en difficulté sont celles aussi qui reçoivent la plupart de l'aide française.
- **Les inégalités entre les collectivités, ainsi qu'entre les services d'une même collectivité** : Associer l'ensemble des acteurs à l'échelle régionale ou de la communauté et se faire connaître à l'échelle nationale peut aider à résoudre le problème des déséquilibres entre les collectivités. La prise en compte par les institutions de ces expériences doit permettre leur pérennisation. Enfin se focaliser sur des programmes spécifiques à l'eau par exemple peut aussi entraîner des inégalités internes à la collectivité, dont certains services ne retiennent pas autant l'attention des partenaires, et notamment le service financier. Or la réussite des projets dépend aussi de la capacité de la collectivité à gérer les fonds alloués.

2) **Festival Lafi Bala, Davina Derain, Coordinatrice à la ville de Chambéry**



Le Festival Lafi Bala a lieu tous les 2 ans et a réuni environ 18000 personnes en 2015. Cette édition s'associe à la compagnie KENEBÀ composée de 10 artistes de Chambéry et 10 artistes à Ouahigouya. Après avoir effectué une tournée en France, ils souhaitent organiser une tournée au Sud. La tournée doit se tenir de février à mars 2017, mais Ouahigouya étant en zone rouge, les lieux sont encore à décider.

La coopération culturelle étant également un parent pauvre de la coopération, les financements pour emmener les partenaires du Nord dans le Sud sont limités. Elle demande donc l'appui du réseau de la coopération française sur place pour trouver des financements supplémentaires ou un appui technique sur place.

⁵ Loi du 7 août 2015 sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) qui établit les compétences précises pour chaque collectivité, et confie notamment le développement économique à l'échelon régional.

Le but étant de pouvoir toucher plus amplement le territoire burkinabè, notamment les zones rurales, et ne pas être cantonné aux grandes villes. Les formules et les dates sont encore à discuter avec les partenaires qui voudront bien accueillir la troupe d'une vingtaine d'artistes et aider leur tournée.

3) L'Agroécologie au Burkina Faso, Présentation par Bertrand Sajaloli, Réseau régional multi-acteurs CENTRAIDER, et Maître de conférence à l'Université d'Orléans.

Il présente le programme et le contenu du colloque qui a lieu du 30 mars au 2 avril 2016 à l'Université d'Orléans, et consacré entre autres à la restitution des résultats du programme de recherche-action Biosol⁶. Les partenaires de ce programme comptaient l'Université de Ouagadougou, et des associations burkinabè engagées dans l'agroécologie.

Ce programme avait pour but de montrer que l'agroécologie est opérante et rentable au Burkina Faso. L'important est de s'adapter aux contextes locaux, car selon M. Sajaloli on peut avoir techniquement raison et culturellement tord, si les populations locales ne sont pas à même d'adopter ces techniques. Il souligne également que l'agroécologie et l'agroforesterie représentent 30% des projets du réseau CENTRAIDER. Il souhaiterait cartographier les partenariats pour notamment aider à mettre en commun plus facilement les projets initiés sur place.

Constance Koukoui, en charge également des questions agricoles et de sécurité alimentaire à Cités Unies France, rappelle que la coopération décentralisée ne se concentre pas dans les milieux urbains, et que de nombreuses coopérations en Afrique et en Amérique latine concernent les territoires ruraux, les cheptels et la production alimentaire. C'est un sujet clé au Burkina Faso car les communes intègrent désormais des territoires plus larges, périurbains et ruraux. Ces coopérations sont aussi essentielles pour diffuser dans ces milieux les outils financiers et techniques. Dans ce domaine la connexion avec la recherche et les universitaires est très importante.

Les participants s'interrogent sur la manière de faire connaître plus amplement ces types de coopérations. **Sayouba Traoré**, également auteur d'émissions radios sur le monde rural en Afrique⁷, considère que les organisations internationales et les experts ne savent pas parler au monde paysan. Il travaille donc à la vulgarisation de ces dossiers importants et compliqués. Concernant l'adaptation aux pratiques locales, il précise que ce sont en majorité des habitudes à prendre par la population et à développer, tout en prenant le soin de respecter les croyances locales. Il prend comme exemple un projet de maraîchage développé par l'AFD : les femmes n'avaient au départ pas le droit de faire de l'horticulture, mais finalement les hommes n'ont pas souhaité suivre la formation et elles ont été les seuls à savoir le faire, contribuant à leur autonomisation financière et technique.

4) Projet Barika, Présentation Par Margot Durin, Cheffe de projet Barika

Barika est une « enseigne de distribution locale et durable » proposant des produits transformés localement, ou originaires de la sous-région. C'est une entreprise burkinabè qui vise à lutter contre la malnutrition chronique au Burkina Faso, qui se manifeste par un retard cognitif et de croissance, et entraînant des répercussions sur le développement économique et social du pays. Barika cherche désormais à s'appuyer sur les collectivités et ses partenaires pour pouvoir étendre leurs activités au-delà de Ouagadougou.

Réponses aux différentes questions des participants, qui se questionnent sur la mise en concurrence potentielle avec les producteurs locaux, sur la pression exercée sur ces derniers via les prix d'achat et les exigences de Barika.

- Barika recherche des « partenariats gagnants-gagnants », des partenariats institutionnels en prenant comme exemple qu'une bonne gestion de l'eau améliore leur travail. Mais surtout le but est d'atteindre des gens qui ne peuvent être atteints par des programmes trop éloignés du terrain comme le Programme Alimentaire Mondial (PAM).
- Sur la synergie de Barika avec d'autres initiatives sur le terrain déjà nombreuses, Mme. Durin répond que de nombreuses animations communes sont menées. Ils travaillent par exemple avec le Gret sur des

⁶ Pour davantage d'informations sur le Programme Biosol : <http://www.centraider.org/les-groupes-de-travail/burkina-faso/332-partenariat-centraider---universite-dorleans---programme-biosol.html>

L'Appel à communication pour le colloque sur les résultats : <https://calenda.org/349871?file=1>

⁷ Emission de Sayouba Traoré « *Le coq chante* » tous les dimanches à 14h30 sur RFI : <http://www.rfi.fr/emission/le-coq-chante>

sujets de recherche comme les bouillies infantiles, et en général avec tout acteur qui peut aider à la sécurisation alimentaire.

- Sur la place des producteurs locaux : Barika fournit un appui sur le marketing mais pas sur la production, en exigeant néanmoins une qualité stable. C'est également un appui ponctuel sur les finances, mais ils ne travaillent pas à la structuration de filières.
- Barika dit ne pas chercher à remplacer la production alimentaire locale mais de proposer des compléments alimentaires, sous la forme de barre de céréales.

Les participants s'interrogent sur l'adéquation possible de ce type d'initiatives avec les valeurs défendues par la coopération décentralisée et les institutions publiques. Pour d'autres il s'agit simplement d'intégrer les acteurs économiques dans les projets de coopération en s'assurant que l'éthique de l'entreprise est bien en phase avec les valeurs des partenariats afin qu'un travail en commun soit possible.

On rappelle finalement le nécessaire *continuum* entre la production alimentaire, la distribution et la nutrition, pour garantir l'accès à l'alimentation de la population. La coopération décentralisée peut agir efficacement en amont de la malnutrition.

CONCLUSION

Constance Koukoui souhaite mentionner qu'au moment de cette réunion, de nombreux membres du groupe-pays sont au Burkina Faso, témoignant du dynamisme toujours fort de la coopération. Parallèlement Cités Unies France et le Ministère des Affaires Etrangères français font en sorte que les budgets dédiés à l'action internationale des collectivités soient préservés malgré les restrictions budgétaires croissantes.

Jean-Bernard Damiens souligne qu'il est important d'avoir un échange avec les autorités centrales françaises et burkinabè et de préserver le soutien de l'Ambassade, ce que permet l'existence d'un groupe-pays. Concernant les perspectives de ce dernier, il met l'accent sur l'approfondissement du travail en réseau tant en France, qu'au Burkina, et sur l'amélioration des synergies entre nos coopérations. L'idée étant d'améliorer la transversalité de nos projets et notamment avec les questions climatiques.

Sayouba Traoré se réjouit quant à lui de l'existence d'un espace de discussion et de rencontre qu'est le groupe-pays.

Pour conclure **Michel Roux** émet le souhait que la fusion de Cités Unies France et l'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), soit l'occasion de construire un projet plus performant sur la coopération au sens large et qu'elle permette ainsi de redynamiser la logique de groupe-pays et la coopération décentralisée.



*Synthèse réalisée avec l'appui d'Amaury Parelle
Photos : Patrick Naizain ; Constance Koukoui*



Annexe 1 Listes des présents et des excusés

LISTE DES PRÉSENTS

(Merci de nous signaler toute erreur ou omission)

Organisme	Nom	Prénom	Fonction Principale
AMBASSADE DU BURKINA FASO EN FRANCE	OUEDRAOGO	Patoimedegba Cyr Robert	Deuxième conseiller
AMBASSADE DU BURKINA FASO EN FRANCE	SANGARE	Mamadou	Chargé d'Affaires a.i.
AMF	BARBIER	Julia	Conseillère technique
ASSOCIATION LA VOUTE NUBIENNE	LAMBERT	Benoit	Président
BARIKA - GROUPE NUTRISET	DURIN	Margot	Chargée de Projets
BREST METROPOLE	NUYTS	Julie	Responsable Mission internationale Echanges coopération
CENTRAIDER	SAJALOLI	Bertrand	Administrateur
CHAMBERY	DERAIN	Davina	Coordinatrice
CHAMBERY	ROUX	Michel	Personne qualifiée
CHAPONOST	GUYOT	Chantal	Coordinatrice
CHATELLERAULT	GAILLARD	Jean Claude	Conseiller municipal délégué aux relations internationales
CHATELLERAULT	LUCAS	Patrick	Trésorier du Comité de jumelage
CHATELLERAULT	RAYNAUD	Jacques	Responsable du pôle coopération décentralisée
CHATELLERAULT	ROBIN	Martine	Assistante
CITES UNIES FRANCE	GALLET	Bertrand	Directeur général
CITES UNIES FRANCE	KOUKOU	Constance	Chargée de mission
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE	DUSSELIER	Maryse	Chef du Service Coopération et solidarité internationale
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE MARITIME	PEREPELYTSYA	Catherine	Chargée de coopération décentralisée
CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE LIMOUSIN POITOU CHARENTES*	DAVILA	Sylvain	Chargé de Mission Coopération Décentralisée
CONSEIL REGIONAL D'Auvergne-Rhône-Alpes	AUDUC	Arnaud	Chargé de mission
CONSEIL REGIONAL D'Auvergne-Rhône-Alpes	DEDESSUS-LE-MOUSTIER	Ivan	Responsable de la coopération internationale
CONSULAT GENERAL DU BURKINA FASO A PARIS	NACAMBO	Ousman	Consul Général
CONSULAT GENERAL DU BURKINA FASO A PARIS	OUALEHOURA	Anaouè	Vice Consul
CONSULAT HONORAIRE DU BURKINA FASO A BELFORT	MICHAILLARD	Pierre	Consul Honoraire
COUERON	NAIZAIN	Patrick	Adjoint au Maire Urbanisme/ Coop. décentralisée
DREUX	WEETS	Christian	Membre du bureau
ECHANGES SAHEL - JUMELAGE ANNECY LE VIEUX /DORI	NORMAND	Didier	Directeur général adjoint
EPERNAY	CHARIF	Abida	Adjointe au maire
EPERNAY	MICHON	Dominique	Secrétaire du comité de jumelage
EPERNAY	ROUILLON	Elodie	Référente Relations internationales
FOSES	POTEUR	Nathalie	Chargée de mission aux relations internationales
GUERET	DAMIENS	Jean Bernard	Adjoint aux relations internationales
LAVAL	MARCHAND	Françoise	Membre du Comité de jumelage

Organisme	Nom	Prénom	Fonction Principale
LAVAL	RUCHE	Jean-Michel	Président du Comité de jumelage
LES MAINS ENSEMBLE	ALIRA	Adissa	Présidente
LIMOGES	LETANG	Odile	Assistante Relations internationales
LINSELLES	LALLEMANT	Philippe	Président de l'association
LYON	DI LORETO	Philippe	Responsable du pôle coopération décentralisée
MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET	RZEWUSKI	Danuta	Animatrice
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	LEBRET	Joël	Chargé de mission
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	NAULIN	Sylvain	Rédacteur
PROSODDIE	LEGRAND	Eric	
PS-EAU (PROGRAMME SOLIDARITE EAU)	CHARPENTIER	Sophie	Chargée de mission
RADIO RFI	TRAORE	Sayouba	Journaliste et écrivain
TREMBLAY EN FRANCE	NGNINTENG	Prisca-Diane	Chef de Projet coopération internationale

LISTE DES EXCUSÉS

(Merci de nous signaler toute erreur ou omission)

Organisme	Nom	Prénom	Fonction Principale
AMITIES ABRAYSIENNES SANS FRONTIERES	CHARLES	Claudine	Chargée de coopération
CERCOOP FRANCHE COMTE	SYLL	Ousmane	Directeur
CHAMBERY	CAILLAULT	Samuel	Responsable des relations internationales
CHELLES	LAMOTTE	Jean	Président du Comité de jumelage
CITES UNIES FRANCE	WIT	Nicolas	Directeur général adjoint
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE	RESPAUD	Jacques	Conseiller délégué Europe et Coopération décentralisée
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT RHIN	STRAUMANN	Eric	Président du Conseil départemental
DOUAI	WACHEUX	Lucile	Adjointe aux relations internationales, chargé du jumelage
DREUX	BEAUR	Michel	Trésorier
DREUX	DELACOURT	Jean-Albert	Président du Comité de jumelage
GRENOBLE	RICHARD	Pia	Chargée de mission
RIVIERE	OSSANT	Michel	Président du Comité de jumelage
AMITIES ABRAYSIENNES SANS FRONTIERES	CHARLES	Claudine	Chargée de coopération
CERCOOP FRANCHE COMTE	SYLL	Ousmane	Directeur
CHAMBERY	CAILLAULT	Samuel	Responsable des relations internationales
CHELLES	LAMOTTE	Jean	Président du Comité de jumelage
CITES UNIES FRANCE	WIT	Nicolas	Directeur général adjoint
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE	RESPAUD	Jacques	Conseiller délégué Europe et Coopération décentralisée
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT RHIN	STRAUMANN	Eric	Président du Conseil départemental
DOUAI	WACHEUX	Lucile	Adjointe aux relations internationales, chargé du jumelage
DREUX	BEAUR	Michel	Trésorier

Annexe 2 Liste des documents distribués ou projetés

- Ordre du jour de la réunion
- Note d'actualité
- Flyers Tournée du collectif d'artistes Kénéba
- Diaporama – Projet Zorgh'Eau
- Diaporama – Agriculture au Burkina Faso – Projet de recherche-action Biosol
- Diaporama – Projet Barika

Annexe 3 Actualités⁸ & Informations supplémentaires (de mars à mai 2016)

- Le 26 mars 2016, l'Assemblée Nationale a adopté le projet de loi portant création d'une commission nationale des droits humains, qui sera composée de 11 membres et avec pour rôle d'interpeller l'Etat sur d'éventuelles violations des droits humains et de pouvoir porter les plaintes des citoyens en cas de violation des droits humains, comme l'explique René B. Bagoro, ministre de la justice, des droits humains et de la promotion civique, garde des sceaux.
- Le processus des élections municipales est en cours. La Commission Electorale Nationale Indépendantes (CENI) a publié les listes électorales le 23 mars dernier sur son site internet www.ceni.bf. Mais suite à la validation des candidatures par les commissions électorales indépendantes d'arrondissements (CEIA) le 4 avril dernier, le processus est affecté par de nombreux recours devant le tribunal administratif de la part de candidats que la loi du 7 avril 2015 empêche de se présenter. Cette loi indique notamment « toutes les personnes ayant soutenu un changement anticonstitutionnel qui porte atteinte aux principes de l'alternance démocratique, notamment au principe de la limitation du nombre de mandats présidentiels ayant conduit à une insurrection ou à toute autre forme de soulèvement, sont inéligibles ».
- Son Excellence le Président Rock Marc Christian Kaboré était en France du 5 au 7 avril. Après avoir rencontré le Président français François Hollande, et le ministre de l'Intérieur français le 5 avril, il consacra sa journée du 6 avril à une visite au siège du MEDEF pour présenter entre autres les priorités d'investissements contenues dans le Programme national de développement économique et social, suivi le soir d'un cocktail à la Maison de l'Amérique latine avec « les amis du Burkina Faso », comptant de nombreux partenaires français. Cités Unies France et plusieurs membres du groupe-pays
- **Atelier d'échanges multi-pays sur « la coopération décentralisée en zone(s) à risque(s) » - Jeudi 19 mai 2016 après-midi**

En réponse à la demande émanant de plusieurs groupes-pays, nous vous annonçons la tenue d'un atelier transversal et multi-pays, à destination des collectivités en coopération dans des zones à risques.

Ces zones à risques désignent autant les régions touchées par le terrorisme, « fortement déconseillées » et délimitées par le Ministère français des Affaires Etrangères et du Développement international (MAEDI), que celles affectées par des catastrophes naturelles ou sanitaires, des crises politiques majeures, ou dans des Etats en transition, etc.

Objectif de l'atelier : permettre aux participants un échange d'expériences et d'outils pratiques entre les collectivités, pour discuter des méthodes de travail innovantes développées au sein de plusieurs partenariats, avec leurs partenaires et en France, et visant à poursuivre la coopération malgré les difficultés conjoncturelles. Au delà de solutions uniquement pratiques et ponctuelles, ces expériences peuvent être l'occasion d'une réflexion essentielle sur la coopération décentralisée – mutualisation des moyens, réciprocité des projets, etc.

L'atelier vise aussi à familiariser les participants avec les outils développés par le Centre de crise et de soutien, lors des déplacements à l'étranger.

La priorité d'accès est donnée aux adhérents de Cités Unies France, à jour de leur cotisation.

<http://www.cites-unies-france.org/La-cooperation-decentralisee-2630>

⁸ Eléments d'actualité tirés du site internet LeFaso.net